

MASSACRE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Un Lamantin d'Afrique tué dans les eaux des Aguégus

Des coups de machettes menacent le lamantin d'Afrique dans les vallées de l'Ouémé et du Mono pendant la période de crue. Un animal a été sauvagement abattu dans la commune des Aguégus le 29 juillet 2019. Ce qui remet à jour l'importance de l'application des lois.



Le lamantin massacré

Un Lamantin mâle de 2,54 mètres de long et de 1,99 mètres de circonférence de poitrine et dont le poids est estimé à environ 240 Kg a succombé suite à ses blessures béantes dans l'arrondissement de Houédomé dans la commune lacustre des Aguégus au Sud du Bénin le lundi 29 juillet 2019. Ces actes commis sur le lamantin d'Afrique (*Trichechus sene-*

galensis) espèce vulnérable de la liste rouge de UICN et intégralement protégée, sont souvent remarqués les mois de juillet à novembre de chaque année, période de crue dans les Vallées du Bénin et surtout de migrations annuelles des populations du lamantin d'Afrique. Pendant cette période, est malheureusement remarquée la recrudescence des massacres des lamantins

dans les villages riverains du fleuve Ouémé et du Mono voire au Nigéria où des tue-ries sont aussi signalées. Des braconniers tendent des pièges pour capturer l'animal avant de le massacrer pour la consommation ou la vente.

Après avoir reçu l'information, Nature Tropicale ONG a dépêché une équipe d'écogardes pour les dispositions





Préparation de l'animal pour l'autopsie



à prendre et pour informer le commissariat de Police d'Avagbodji et l'agent des Eaux, Forêts et Chasse de la zone. Grâce à l'intervention de Wémè Holou, Sa Majesté HOUENON VIDEKON II, très actif sur la sauvegarde de la biodiversité et la préservation de l'environnement, l'animal est récupéré pour des fins d'autopsie, de recherches et d'éducation environnementale.

Il est à noter que le spécimen présente de nombreuses blessures béantes anciennes de plus de deux semaines sur le corps surtout aux nageoires pectorales, sur

le dos et à la nageoire caudale. Ces blessures seraient certainement dues aux actes des braconniers qui n'ont pas réussi à abattre l'animal plus tôt. Affaibli par les différents coups de machettes préalablement reçus, le lamantin s'est retrouvé souffrant dans les eaux de l'arrondissement de Houédomé dans la Commune des Aguégus. Il a été achevé par de nouveaux coups de machettes par d'autres braconniers, les premiers qui l'ont aperçu souffrant sur le fleuve, ce qui justifie les traces de plaies béantes et saignantes au niveau de la tête et le dos.

L'autopsie

L'autopsie a conduit à l'ouverture du tractus digestif et surtout de l'estomac de l'animal où, il a été noté seulement la présence d'un mélange d'herbes et de plantes aquatiques. Ce qui cloue le bec à ceux qui ventilent que le lamantin d'Afrique se nourrit de poissons et se prétextent de cela pour l'abattre. L'animal a été entièrement disséqué. Sa peau a été récupérée. Les ossements enterrés pour une récupération future du squelette à des fins éducatives et pour les besoins de l'ostéologie au niveau du Musée Nature Tropicale.

C'était une occasion de sen-

sibilisation des populations locales et de mise en garde aux braconniers qui pensent que l'animal est gracieusement mis à leur disposition pour la consommation en toute impunité. Une enquête est tout de même diligentée dans les villages le long du fleuve Ouémé afin de démanteler ces réseaux de braconniers et les décourager conformément à la loi. La présente situation vient une fois encore remettre au premier plan l'importance de l'application des lois, seul gage pour sauver les dernières populations des espèces menacées au Bénin.



L'autopsie ...



... montrant que l'animal ...



... consomme des herbes aquatiques.



Squelette de l'animal